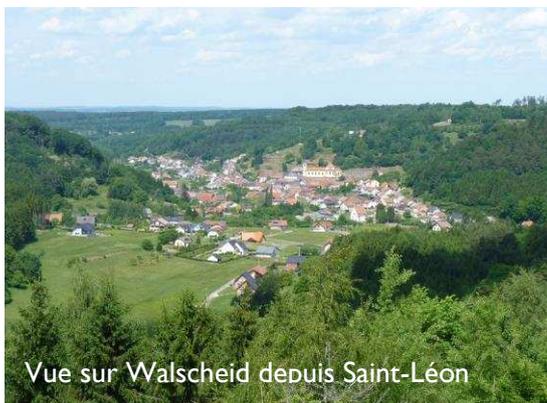




PLAN LOCAL D'URBANISME



Vue sur Walscheid depuis Saint-Léon



Construction traditionnelle dans le village de Walscheid



Rue principale d'Eigenthal

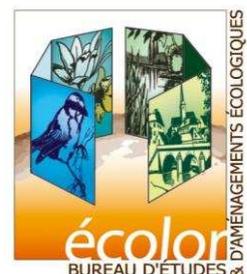


Plan d'eau de loisirs

F – Notice technique sur l'alimentation en eau potable, l'assainissement et le traitement des déchets

Approbation de la Révision par DCM du 14.09.2016

Monsieur le Maire
Michel SCHIBY



NOTICE TECHNIQUE SUR LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT, D'EAU POTABLE ET SUR LA COLLECTE DES DECHETS

La présente notice, rédigée en application de l'article R123-14-3° du Code de l'Urbanisme, a pour objet d'exposer la situation actuelle des schémas des réseaux d'eau, d'assainissement et des systèmes d'élimination des déchets, existant ou en cours de réalisation.

A. NOTICE RELATIVE AU RESEAU D'EAU POTABLE

L'alimentation en eau potable

La commune de Walscheid gère le réseau d'eau potable en régie.
La commune est alimentée, en eau potable, par 3 sources (Lossert, Fischbach et Hengstbourg) pour un volume annuel prélevé total de 90000 m³.

6 réservoirs sont localisés sur le ban communal :

- Lossert : 60 m³
- Route de Harreberg : 200 m³
- Rue du stade : 200 m³
- Stutzkopf : 360 m³
- Saint-Léon : 120 m³
- Eigenthal : 80 m³

Captage d'eau potable et sources

Le territoire de WALSCHEID est concerné par le **périmètre de protection rapproché des sources Breitbrunnen, Wetzlach et Wetzkopf qui appartiennent au syndicat des eaux de Wintersbourg. Ce périmètre a été établi par arrêté de DUP** en date du 10 juin 1996 et recouvre une zone forestière au Sud du ban communal.

Trois projets de périmètre de protection rapproché des sources Fischbach, Lossert, Hengsbourg, exploitées par la commune de Walscheid et établis par avis d'hydrogéologue agréé en date du 01/01/2000, les périmètre de protection immédiat ont fait l'objet de modifications dans un avis d'hydrogéologue agréé de 2013.

Le projet de périmètre de protection rapproché des sources Martelberg 1, 2, 3, 4, et 5 exploitées par le SIE de Hommert-Harreberg, a été établi par avis d'hydrogéologue agréé du 03/09/1985.

Bien que ces captages ne bénéficient d'aucune protection au titre des Servitudes d'Utilité Publique, il sera nécessaire de prendre ne compte ces périmètres dans le PLU. L'ensemble de ces périmètres sont localisés en forêt et ne concerne pas d'habitation.

- Défense incendie

La défense incendie de Walscheid repose sur une **soixantaine** de poteaux d'incendie. Le SDIS a visité la commune en octobre 2011. Son rapport conclut à 16 poteaux non conformes et 10 inutilisables. Le reste des poteaux étant conformes aux exigences réglementaires.

Les perspectives de développement

Le Plan Local d'Urbanisme définit un seul secteur d'urbanisation future à vocation touristique d'une superficie totale de 6,11 hectares situé au niveau de la zone de loisirs. Ces 6,11 ha comprennent l'étang et des secteurs déjà aménagés en parking et en aire de camping-car rue d'Alsace. Seuls 2,5 ha environ seront aménagés en hébergement et stationnement.

Le reste de l'urbanisation se fera à l'intérieur de l'enveloppe urbaine existante.

L'urbanisation en renouvellement urbain (dents creuses et réinvestissement des maisons vacantes) et en extension, inscrite en zone UB desservie, à Eigenthal, dans le PLU devrait entraîner une augmentation de la population d'environ 160 habitants, ce qui amènerait une population de 1800 habitants à Walscheid dans les 10 à 15 ans. Les réseaux d'eau potable existent et sont en capacité suffisante dans la zone urbaine, à Eigenthal et dans la zone IAUL (loisirs).

- Défense incendie

La commune fera les travaux nécessaires pour assurer la défense incendie dans les secteurs d'extension prévus au PLU.

B. NOTICE RELATIVE AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

La présente note technique descriptive décrit d'une façon synthétique, les caractéristiques du réseau au stade actuel de l'urbanisation d'une part, et dans la perspective d'un développement des zones d'extension prévues au PLU, d'autre part.

Le réseau actuel de distribution

La communauté de communes de la vallée de la Bièvre a la compétence assainissement.

La commune de Walscheid est équipée d'un réseau unitaire (réseau qui collecte les eaux pluviales et les eaux usées). Tous les effluents collectés se jettent dans le collecteur intercommunal qui achemine les eaux usées à la station d'épuration de Harzwiller.

La commune possède un zonage d'assainissement qui inscrit le village (centre bourg) et Sitifort en assainissement collectif. Les écarts (y compris Eigenthal) sont en assainissement autonome.

La zone IAUL est raccordée à l'assainissement collectif. L'urbanisation nouvelle à Eigenthal sera en assainissement autonome. L'urbanisation des dents creuses, en fonction de leurs localisations, sera raccordée à l'assainissement collectif ou en assainissement autonome.

C. NOTICE RELATIVE AU TRAITEMENT DES DECHETS

Le Syndicat Mixte du Pays de Sarrebourg à la compétence « Déchets Ménagers ». Les déchets ménagers sont dirigés vers l'installation de stockage des déchets non dangereux de Hesse.

Le tri (le papier, plastiques, emballages ménagers, ...) se fait dans une poubelle spéciale collectée une fois tous les 15 jours.

Il existe 7 déchèteries sur le territoire du Syndicat mixte du Pays de Sarrebourg.

La déchèterie la plus proche se situe à Troisfontaines. Elle est ouverte trois fois par semaine.

Les besoins concernant la gestion des déchets sur la commune de Walscheid (collecte, point-tri, traitement des déchets...) sont satisfaits. Le plan de règlement du PLU a prévu des emplacements réservés dans plusieurs voies pour permettre le retournement des camions poubelles.